

# **RAPPORT D'ACTIVITE**

## **2016 – 2017**

# **La Forestière**

**société coopérative de propriétaires  
et exploitants forestiers**

## Conseil d'Administration

<b>Président</b>	Gubler Gilbert	Moudon
<b>Vice-Président</b>	Ruch Daniel	Corcelles-le-Jorat
<b>Membres</b>	Fivaz Laurent	Corbeyrier
	Giesch Christina	Sion (VS)
	Humbert Philippe	Marchissy
	Métraux Jean-François	Etat de Vaud
	Rochat Paul-Claude	L'Abbaye
	Schwerzmann Christophe	Vallorbe
	Thuillard Jean-François	Froideville

## Billet du Président

Voilà une année que votre assemblée m'a confié la présidence de La Forestière, société coopérative de propriétaires et exploitants forestiers. Au cours de cet exercice, j'ai eu l'occasion de me familiariser avec les nombreux et variés sujets qui jalonnent l'activité forestière.

Le présent rapport aborde les grandes lignes de l'exercice 2016-2017.

### Marche de l'entreprise

Tout d'abord, il convient de dire que le personnel constitue une équipe, un groupe dans lequel les tâches comme les compétences sont clairement définies et qui progresse dans un esprit constructif, dans l'intérêt de la coopérative. La conduite est claire, les objectifs sont fixés et la capacité d'adaptation permanente, tout cela dans un climat de travail agréable et respectueux.

Les mesures de restructuration sont désormais en place et ont développé les effets escomptés au plan tant financier qu'opérationnel.



## Situation financière

Établi dans un contexte de progression mais avec prudence, le budget a joué, tout au long de l'exercice, son rôle d'outil de conduite. Si les postes de charges sont maîtrisés, ceux liés au négoce sont en progression et démontrent que la branche reprend de la vigueur dans un contexte économique capricieux et volatile (taux de change, tempête Niklas,...).

Le volume de bois commercialisé est en hausse (+3,36%), la mise en valeur qualitative est suivie avec attention même si le prix de vente moyen se stabilise à CHF 76.-.

Du côté de la pépinière de Genolier, le volume des affaires est également positif et renoue avec un bénéfice.

Le secteur immobilier a subi une modification puisque un local affecté au dépôt d'archives en tout genre a pu être nettoyé et aménagé en un appartement de 3 pièces, complétant ainsi le parc immobilier de La Forestière. Ce logement est loué depuis le mois de mai et offre un rendement complémentaire. Cette opération très appréciable porte à 18 le nombre d'appartements en propriété. Relevons qu'une étroite collaboration entre la direction de La Forestière et notre gérant d'immeuble a permis une économie substantielle sur le concept et la réalisation de cette opération.

D'une manière générale, le suivi des débiteurs est effectué avec efficacité.

## Promotion et développement

Tout le monde le sait, l'économie forestière, parent pauvre de l'économie, subit régulièrement et à la baisse, les conséquences des diverses réformes que le monde traverse.

Des efforts de promotion, de sensibilisation et de vulgarisation sont indispensables pour faire évoluer encore les mentalités ainsi que les usages.

Différents acteurs publics et privés travaillent sur des projets visant à renforcer le "réflexe bois" dans différents échelons de l'économie et de la politique. A titre d'exemple, La Forestière est un partenaire de la première heure dans deux projets phares:

-  Sous la dénomination « Filière Durable Bois » et suite à l'impulsion de la Chambre des bois de l'Ouest vaudois, divers partenaires se sont réunis pour définir les objectifs ainsi que l'évolution d'un « programme de promotion de la filière bois régionale 2017-2021 » dans la perspective de la signature d'une convention de partenariat.
-  Quant à Fagus Jura SA, (production, ingénierie et commercialisation de produits en bois de feuillus) dont la souscription d'augmentation du capital à 5,5 millions de francs est en cours, elle implique de nombreux acteurs du monde du bois en Suisse. Dans cette opération, le Conseil d'administration de La Forestière a pris la décision de s'engager, avec un appoint provenant de ForêtSuisse.

La campagne de promotion WOODVETIA, qui couvre l'ensemble du pays, sensibilise le public par des créations artistiques en bois reproduisant, au moyen de techniques de pointe (laser) et artisanales (moulage) et en grandeur nature, une vingtaine de personnalités suisses ayant marqué le pays. Des reproductions remarquables du professeur Piccard, du Général Dufour ou encore d'Henri Dunant ont ainsi été dévoilées au public à l'occasion d'événements qui ont permis d'attirer l'attention de l'opinion publique sur la présence, la proximité et la qualité des bois de nos forêts.

Également présente dans de nombreux groupes d'intérêts qui gravitent directement ou indirectement autour du bois, La Forestière suit de près les problématiques liées à la valorisation des plaquettes au travers du groupement "Vaud Plaquettes Bois-énergie" tout comme la gestion du cerf dans le cadre de la commission consultative de la Faune ou encore le bureau d'encaissement du fonds du bois notamment.

### **Cotisation et courtage**

Inscrit dans les nouveaux contrats de commercialisation 2015, le principe d'un rabais de courtage est rendu possible de par le résultat favorable de l'exercice 2016-2017. Le Conseil d'administration a donc décidé de son application.

Comme annoncé à l'occasion de précédentes Assemblées générales, la question des cotisations des membres a fait l'objet de réflexions de la part du Conseil d'administration.

Tenant compte du coût des activités associatives, déficitaires au plan comptable (- CHF 46'000.-), le Conseil a décidé de mettre ce point à l'ordre du jour et de proposer à l'Assemblée générale une adaptation du mode et du montant de perception des cotisations de La Forestière visant à réduire ce déficit.

\*\*\*\*\*

Durant cet exercice, le Conseil d'administration s'est réuni à sept reprises, dans un climat de travail constructif, ouvert et respectueux.

Je tiens ici à remercier mes collègues du Conseil pour leur participation et surtout pour leur appui sans faille tout au long de l'année.

Les remerciements du Conseil s'adressent à notre directeur Didier Wuarchoz, ainsi qu'à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de La Forestière pour leur contribution permanente et efficace au profit de notre activité.

A vous, membres de la coopérative, je donne rendez-vous le 9 novembre prochain pour prendre part à l'Assemblée générale.

Gilbert Gubler  
Président

# Bureau d'Echandens

## Personnel :

En fin d'année 2016, la personne qui occupait le poste de facturiste depuis un peu moins de deux ans, nous a informés vouloir réorienter sa carrière professionnelle. Malgré des délais très courts et une période chargée en fériés, il nous a été possible, au terme d'une mise au concours menée tambour battant, de conclure un contrat de travail avec Mme Nicole Pache, choisie parmi six personnes auditionnées. Résidant à Cossonay et forte de nombreuses années d'expérience dans des tâches similaires, elle est rompue aux exigences liées à un poste de facturiste, et s'est rapidement familiarisée avec les finesses propres à la facturation des bois ronds. A tel point qu'elle est déjà autant appréciée de nos partenaires commerciaux que de ses collègues. Nous lui souhaitons beaucoup de satisfaction au sein de notre petite équipe.

## Direction :

M. Didier Wuarchoz

## Adresses courriel

[dwu@laforestiere.ch](mailto:dwu@laforestiere.ch)

## Agents commerciaux :

M. Rémy Fischer

[rfi@laforestiere.ch](mailto:rfi@laforestiere.ch)

M. David Girardon

[dgi@laforestiere.ch](mailto:dgi@laforestiere.ch)

M. Jeff Laffely

[jla@laforestiere.ch](mailto:jla@laforestiere.ch)

M. Alexandre Magnin

[ama@laforestiere.ch](mailto:ama@laforestiere.ch)

## Coordinateur certification :

M. Christian Favre  
Indépendant

[fdf-sarl@bluewin.ch](mailto:fdf-sarl@bluewin.ch)

## Bureau :

M. Fabio Ferraretto  
Responsable administratif

[ffe@laforestiere.ch](mailto:ffe@laforestiere.ch)

Mme Nicole Pache  
Facturation

[npa@laforestiere.ch](mailto:npa@laforestiere.ch)

Mme Françoise Balducci  
Secrétariat

[fba@laforestiere.ch](mailto:fba@laforestiere.ch)



# Informations générales

## Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration de La Forestière s'est réuni à sept reprises durant l'exercice écoulé. Il a notamment traité les points suivants :

- 🌲 Situation du marché
- 🌲 Marche de service
- 🌲 Comptes
- 🌲 Budget
- 🌲 Pépinière de Genolier
- 🌲 Gestion du cerf
- 🌲 CCT forestiers-bûcherons
- 🌲 Groupe Vaud plaquettes Bois-Energie
- 🌲 Genolier – bâtiments
- 🌲 Projet Fagus Jura
- 🌲 Stratégie Energétique 2050
- 🌲 Défense du bois suisse

## Séances d'information aux membres et bulletins d'infos

Les quatre séances d'information de l'automne 2016 étaient avant tout destinées à faire connaître La Forestière aux nouveaux élus de nos communes membres. Avec un total de 54 participants, elles ont permis de revenir sur la déjà longue histoire de notre association et d'aborder quelques thèmes d'actualité qui ont pu être approfondis, selon les envies, autour du verre de l'amitié qui clôturait chaque séance.

Notre communication est également basée sur les bulletins trimestriels qui rendent régulièrement compte de l'actualité de notre monde forestier au fil de l'année.

## Membres

Suite à différentes fusions de communes et de réorganisation en groupement forestier, le capital social de La Forestière a évolué de manière négative, avec une baisse de CHF 50'500.-. Nous avons toutefois enregistré les adhésions suivantes :

M. Alain Cochet à L'Auberson

---

Groupement forestier du triage intercommunal de la Venoge

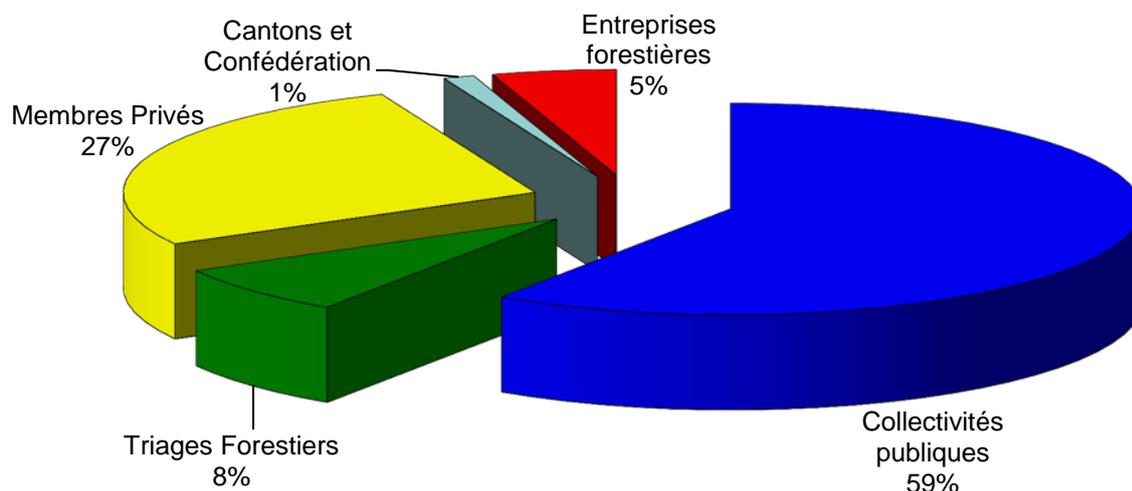
Les membres suivants ont démissionné :

M. Jean-Jacques Forestier à Thierrens	Triage forestier du Vallon de Réchy
Bourgeoisie de Chalais	Bourgeoisie de Grône
Commune de St-Léonard	Bourgeoisie de Nax

**Au 30 juin 2017, l'état des membres est le suivant :**

**4 cantons et la Confédération      244 communes et bourgeoisies**  
**111 propriétaires privés          31 triages et groupements**  
**20 entreprises forestières**

**La Forestière compte 411 membres**



## Marché des bois ronds et commercialisation

### Etranger – 2016-17

A l'étranger, le **marché allemand** des bois ronds poursuivait sa lente reprise, encore marqué des séquelles laissées par l'ouragan Niklas de mars 2015. C'est que le marché des sciages y affichait une relative bonne santé, porté par le dynamisme du secteur de la construction et des exportations en hausse.

L'**Autriche** pouvait profiter de l'amélioration de la demande en sciages sur le marché italien, dont elle est traditionnellement, et de loin, le premier fournisseur. Toutefois, parallèlement, les gros volumes de grumes importées depuis la Slovaquie

voisine ont eu pour effet de peser durablement sur les prix des bois ronds autrichiens, les empêchant de progresser.

En **France**, le marché a manqué longtemps d'orientation : malgré un secteur de la construction en progression, la commercialisation des sciages restait morose. Il est vrai que les ports du Nord du pays sont à la portée des exportateurs scandinaves, toujours très actifs.

Aux **Etats-Unis d'Amérique**, premier utilisateur mondial de bois, la consommation de sciages a augmenté de 4.6% en 2016, ce qui s'est reflété positivement dans les cotations boursières du *random length lumber* à Chicago. Le différend qui s'est installé entre ce pays et son fournisseur principal le Canada depuis la fin de l'accord bilatéral sur l'importation de bois de service, n'est probablement pas totalement étranger à cette tendance haussière. Ce pays voit par ailleurs sa production de bois baisser suite aux immenses ravages causés par le *Mountain pine beetle* (dendroctone du Pin) dans les forêts de Colombie Britannique, où ont également sévi d'importants feux de forêts en 2017, entraînant la fermeture de plusieurs scieries. En corollaire, dès la fin de l'année 2016, les volumes importés aux EUA en provenance d'Europe du Nord ont fortement augmenté.

### **Chine**

Malgré quelques alertes concernant le secteur immobilier chinois en 2016, ce pays continue d'importer de grandes quantités de bois, et la tendance haussière ne faiblit pas : avec un total de 76 mio. de m<sup>3</sup> (équivalents bois ronds) importés en 2016, c'est une hausse de 17% qui a été réalisée. Ses fournisseurs principaux en grumes de résineux sont la Russie mais aussi la Nouvelle-Zélande et l'Australie. On trouve à nouveau la Russie en première place des fournisseurs de sciages, loin devant l'Union Européenne. On parle souvent de la Chine lorsqu'il s'agit de bois de feuillus : ces dernières années, de grands volumes de grumes de hêtre et de chêne ont en effet été exportés par container depuis l'Europe vers cette destination, y compris depuis la Suisse.

### **Suisse : déprime en 2015-2016, amorce de reprise en 2017**

Les conditions du marché suisse des bois ronds qui ont prévalu durant l'année de commercialisation 2016-17 (arrêtée au 30 juin) sont caractérisées par une stagnation des prix à un niveau bas, et des volumes exploités qui s'érodent encore par rapport au plancher établi l'année précédente. La statistique forestière suisse 2016, rendue publique en juillet 2017, corrobore cette appréciation : avec 4.46 mio m<sup>3</sup> récoltés au total, c'est une baisse de 4% du volume de bois de service exploité, contre une hausse de 1% du bois-énergie, pour une baisse globale de 2.1% du volume, soit quelque 93'000 m<sup>3</sup>. En termes de prix moyen, celui-ci s'érode encore de 1.7%.

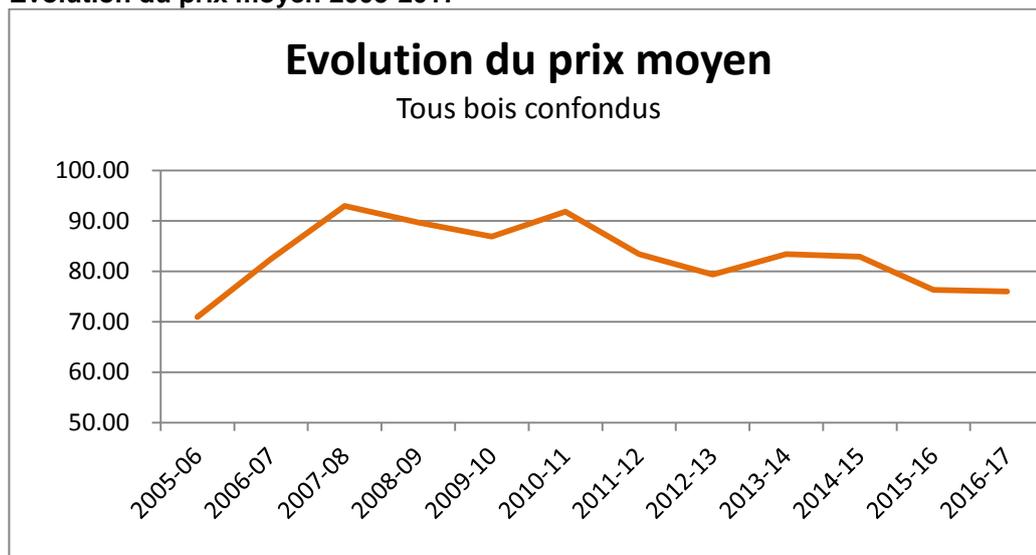
Plus près de nous et toujours dans le domaine des statistiques, le volume total récolté dans le canton de Vaud en 2016 a encore fortement chuté de 8,5% en 2016, pour tomber à 391'063 m<sup>3</sup>. Dans cette quantité, le bois de service résineux représente 194'222 m<sup>3</sup>, soit environ la moitié.

# Marché des bois ronds et commercialisation

## Activité de courtage de La Forestière

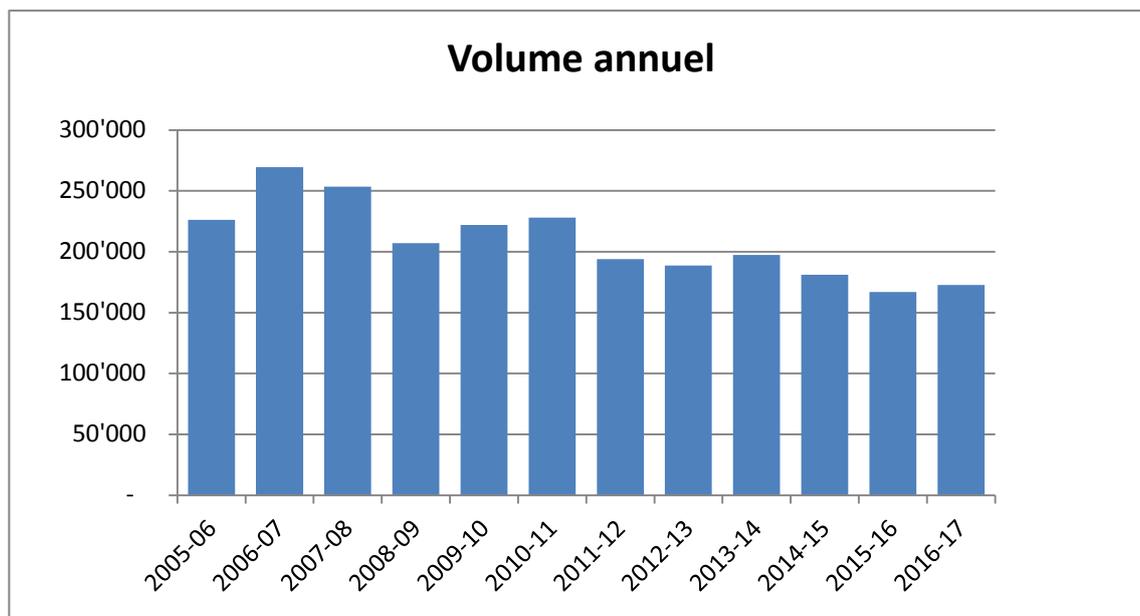
Dans cet environnement suisse et vaudois pas forcément porteur, La Forestière peut se réjouir d'avoir vu le volume de bois qui lui a été confié augmenter légèrement par rapport à l'année précédente et atteindre 172'627 m<sup>3</sup> (+3.4%). Le prix moyen, tous produits confondus, est resté pratiquement inchangé à CHF 76.00 (76.35), alors que celui des résineux de service passait de CHF 80.76 à CHF 80.06.

Evolution du prix moyen 2005-2017



Les fondamentaux qui sous-tendent le marché suisse n'ont que peu évolué durant l'exercice: avantage concurrentiel des bois allemands et autrichiens, renforcé par un taux de change CHF/EUR à peine au-dessus de la parité. Le prix des sciages allemands et autrichiens ont finalement entamé à fin 2016 une légère reprise, à l'instar des lamelles à coller. Mais ce seul argument ne nous a pas permis alors, dans le cadre de nos discussions trimestrielles avec notre principal client la Scierie Zahnd, de faire accepter une hausse. Il aura fallu attendre encore deux trimestres pour voir ces signaux positifs se confirmer et convaincre les scieurs suisses qu'une hausse était bel et bien justifiée.

## Evolution du volume commercialisé



Une évolution qui fut d'ailleurs confirmée par la Commission du Marché des Bois lors de sa séance du 27 juin 2017, cette dernière indiquant une hausse généralisée de CHF 3.- sur les résineux, décision qui rencontrait rapidement l'approbation des deux parties en présence.

### Rabais de courtage

Soucieuse d'offrir à ses membres des prestations de commercialisation des bois à un coût raisonnable, La Forestière a introduit en 2015 la notion de rabais de courtage. Ce mécanisme permet d'abaisser le coût de cette prestation lorsqu'elle présente des comptes annuels nettement bénéficiaires. Or, ce fut justement le cas en 2016-17, et le Conseil d'administration a donc décidé d'octroyer aux signataires du mandat de commercialisation version 2015, un rabais sur leurs dépenses de courtage facturées sur l'exercice 2016-2017. Fixé à 8.5% de ces dépenses, ce rabais représente une somme totale de CHF 52'000.- qui est ainsi redistribuée à nos fournisseurs réguliers de bois. Les montants correspondants seront versés en automne 2017.

## Activités associatives

### Antenne romande d'EBS

Les activités de promotion du bois-énergie développées par l'Antenne romande ont pris cette année une tournure plus militante. C'est qu'il a fallu se défendre contre des attaques visant cette noble ressource énergétique, et ce sur plusieurs fronts.

Après les comparaisons grossièrement biaisées que le lobby pétrolier faisait paraître à grands coups de pleines pages dans les médias, c'est de la Confédération que partait une salve particulièrement meurtrière : L'entrée en vigueur de l'OLED, ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets, provoquait une véritable onde de choc dans le milieu du bois-énergie, car elle rendait extrêmement problématique l'élimination des cendres de bois issus des chauffages. Par cette ordonnance, L'OFEV, en voulant traiter sur un pied d'égalité les cendres issues du bois de recyclage et celles issues de bois naturel, rendait impraticable une élimination conforme à la loi des cendres de plaquettes forestières et autres chauffages à pellets, et mettait du même coup en péril l'essor de cette ressource énergétique renouvelable dont les qualités ne sont plus à démontrer.

Energie-Bois Suisse et son antenne romande ont mené la fronde contre cette ordonnance mal conçue en demandant, dans un premier temps, une période transitoire durant laquelle l'ancienne ordonnance serait encore valable. Malheureusement cette piste devait essuyer un premier refus, et le débat a dû être porté en politique sur le plan national avec l'interpellation de la CN Brigitte Häberli-Koller (PDC, TG). Dans les semaines qui ont suivi, la Confédération infléchissait sa position et c'est ainsi qu'un délai transitoire de 5 ans a finalement été octroyé, pendant lequel les cendres pourront continuer d'être déposées dans les décharges de type D, celles où sont acheminées les scories des usines d'incinération des ordures ménagères.

De plus, une table ronde au sommet sera organisée le 15 novembre 2017 entre l'OFEV et les représentants des associations concernées. Davantage d'informations sous <http://www.energie-bois.ch/accueil.html>

### Financement à trouver

Parallèlement à ces questions et à ses actions courantes de promotion, l'Antenne romande s'est aussi préoccupée d'assurer son propre financement dès 2019. Le soutien direct de l'Antenne par le Canton de Vaud prendra normalement fin en 2017, raison pour laquelle des contacts ont été pris depuis plusieurs mois auprès des cantons romands afin de solliciter leur soutien financier. D'ailleurs, l'utilité de cette antenne n'est plus à prouver, et dans une logique de transition énergétique, certains services cantonaux de l'énergie se montrent tout aussi intéressés que ceux en charge des forêts, à soutenir le bois-énergie.

## Groupe Vaud Plaquettes Bois-énergie

Ce groupe d'intérêt des producteurs de plaquettes forestières vaudois est maintenant incorporé à La Forestière en tant que commission. Il s'est donné les missions suivantes : faire circuler l'information et encourager l'échange d'expérience au sein de ses membres, promouvoir la ressource bois-énergie auprès du grand public, et renforcer la logistique le long de la chaîne de mise en valeur de cette matière première.



Il s'est déjà illustré en prenant position sur la stratégie bois-énergie du Canton de Vaud en 2017, et achève actuellement la rédaction de contrats-types pour la fourniture de plaquettes forestières.

Ce groupe entend bien prendre une place importante dans le développement de ce secteur d'activités dont l'importance va croissante pour le monde forestier.

## Vaud : plan directeur forestier du Centre

Le processus de révision du plan directeur forestier régional du Centre, vaste secteur englobant notamment les forêts du Jorat et celles de la Haute-Broye, a débuté en 2016. Une fois les relevés de la situation actuelle établis, les acteurs concernés ont été conviés à plusieurs séances publiques dans le courant de l'hiver 2016-2017.

Les travaux préparatoires réalisés ont permis, entre autres, de révéler la grande diversité biologique présente dans ces forêts, et notamment celles du Jorat. Nous y voyons la preuve que l'exploitation des forêts est pratiquée depuis des décennies par des hommes aussi soucieux de la préserver que d'en extraire une matière première de grande qualité. Ils réussissent à poursuivre simultanément les intérêts à priori contradictoires que sont la protection de la biodiversité et la production de bois, deux objectifs indissociables qui sont au cœur même du terme « durabilité ».

## Promotion du bois : programme pilote dans l'Ouest vaudois basé sur le COBS

Au printemps 2017, le programme de promotion de la filière bois locale dans l'Ouest vaudois arrivait au terme de sa phase pilote, initiée en 2013. Rappel des axes principaux :

- Promotion du bois régional au travers de la mise en œuvre d'un plan d'actions, avec le COBS comme fil rouge (certificat d'origine bois suisse).
- Optimisation du stockage et de la manutention du bois coupé, et amélioration de la logistique d'approvisionnement des scieries.
- Développement de zones d'activités spécialisées, réservées à la filière bois afin de favoriser les synergies et le développement de produits.

Les porteurs originels du projet, qui sont :

- RégioNyon, le Conseil régional du district de Nyon
- L'ARCAM, association de la région Cossonay-Aubonne-Morges
- L'ADAEV, association pour le développement économique de la Vallée de Joux
- Lignum Vaud
- La Forestière
- La Chambre des bois de l'Ouest vaudois

ont décidé d'étendre au plan cantonal l'axe de promotion du bois régional, en s'appuyant sur les associations de communes intéressées. Ainsi, deux « rendez-vous du bois » ont été mis sur pied, le premier en collaboration avec l'ADNV, association pour le développement du Nord Vaudois à Suchy le 2 mars 2017, et le deuxième à Aigle le 22 juin 2017 avec le soutien d'Aigle Région. La prochaine phase du programme se concentrera sur les démarches suivantes :

- Promotion de la filière courte : développer et accompagner la demande en bois suisse auprès de publics définis.
- Soutien aux entreprises en termes d'innovation, de formation et de recherche.
- Politique et développement territorial : actions spécifiques à certaines régions.

Sur le plan financier, les porteurs de projet continuent de pouvoir compter sur un soutien important de l'Etat de Vaud via le SPECo et la DGE-Forêts, ainsi que de la Confédération (OFEV).

## Campagne Woodvetia

Au titre de promotion de l'utilisation du bois suisse, l'OFEV a financé une grande campagne de communication appelée « Woodvetia ». Cette campagne s'articule autour de la réalisation de vingt statues en bois suisse de personnalités historiques ou contemporaines ayant marqué notre pays.

Le canton de Vaud y est bien représenté avec les statues du professeur Jacques Piccard et du rappeur Stress. De plus, en date des 15 et 16 septembre 2017, les Journées du Bois suisse ont été organisées par des regroupements d'entreprises de la filière bois. Différents événements organisés sur plus de 80 sites ont permis à la population de plonger dans l'univers fascinant de la mise en valeur du bois. Cet événement a donné l'occasion au public de découvrir de près l'ensemble de la filière du bois, de l'exploitation forestière à la menuiserie en passant par la scierie et la construction.

## Groupe de travail informatique pour les aspects touchant à la commercialisation des bois

En date du 24 mai 2017 s'est tenue au siège de La Forestière une séance réunissant des représentants de la DGE-Forêts, de la Direction des systèmes d'information du canton de Vaud, des gardes forestiers vaudois, de ForêtSuisse, section économie et informatique, et de La Forestière. Son objectif était de faire le point de la situation en matière de logiciels de cubage utilisés dans le canton de Vaud, et d'émettre des pistes quant à leurs développements futurs. En tant qu'organisme central de commercialisation de bois dans le canton, La Forestière s'intéresse naturellement de très près à ces évolutions, et tient à y apporter sa contribution.

La planification des tests et du déploiement de la version 4.5 du logiciel WinRobin (proposé par ForêtSuisse) a constitué la part essentielle des discussions de cette séance, et une information détaillée sur l'état de son développement et des tests a été transmise par la suite aux gardes forestiers. A l'avenir, il est prévu de réunir ce groupe à une fréquence semestrielle ou selon besoins.

## Problématique des dégâts du cerf

Le Président de La Forestière occupe un siège permanent à la Commission consultative de la Faune et y apporte le point de vue des propriétaires forestiers. De plus, la Coopérative a nommé une commission ad hoc afin de se pencher sur la problématique du cerf. Parmi les tâches qui lui seront assignées, celle d'étudier et de se prononcer sur le document « concept cantonal forêt-gibier 2016-2025 », promis par la DGE.

## ForêtSuisse : passage de témoin

Elu en 2016, Daniel Fässler (à droite) est entré au 1<sup>er</sup> juillet 2017 en fonction comme président de ForêtSuisse. Ce conseiller national PDC et landammann du canton d'Appenzell-Rhodes Intérieures est avocat de formation et il a grandi dans la scierie familiale. Il succède à Max Binder, qui a œuvré en tant que président depuis 2000, et qui a été chaleureusement remercié lors de sa dernière assemblée des délégués.



## AOC Bois du Jura

Lors de l'assemblée générale de cette association tenue à La Neuveville le 22 juin 2017, les membres présents ont chargé le comité de tenter une dernière fois de convaincre des scieurs de rejoindre cette initiative, car leur participation est indispensable à l'aboutissement du projet. Faute de succès de cette tentative, le comité devra en tirer les conséquences et proposer à l'Assemblée générale 2018 une voie de sortie pour l'Association, qui pourrait aller jusqu'à l'abandon du projet et la dissolution de cette dernière.

## Fagus Jura SA

La récolte des fonds nécessaires n'aura pas été de tout repos pour les porteurs du projet Fagus Jura SA. Mais ces derniers auront également mis à profit le temps nécessaire pour affiner le projet et le rendre plus svelte. On ne parle maintenant plus de sciage et collage de hêtre, mais uniquement de collage et de fabrication d'éléments constructifs, qui constituent la réelle innovation. La location d'une halle de production existante dans la commune des Breuleux permet également de réduire encore le capital nécessaire. Outre le soutien de plusieurs associations cantonales de propriétaires forestiers dont ForêtJura, La Forestière et ForêtValais pour la Romandie, le projet a été soutenu par la Confédération, des cantons ainsi que ForêtSuisse au travers du Fonds du Bois.

Le management est conscient du gros effort de promotion et marketing à fournir pour développer le marché de ces éléments encore peu connus. C'est pourquoi le business plan table sur des premières années déficitaires, mais il se base aussi sur les études de marché des éléments constructifs en bois, qui démontrent que les parts du BLC de hêtre vont aller en augmentant, et que même un faible pourcentage de ce marché permettra à Fagus Jura SA d'atteindre la rentabilité dans un horizon à 5 ans.

Dernier développement en date, l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 22 septembre 2017 a autorisé l'augmentation de capital pour le porter à 5,5 mio de CHF, ouvrant ainsi la voie aux travaux de construction de l'outil de production. Au passage, elle a décidé de changer le nom de l'entreprise en Fagus Suisse SA, soulignant ainsi mieux sa portée nationale.

## **Certification : année riche en événements**

### **Création du groupe suisse ARTUS**

Les gestionnaires de 7 groupes de certification ont franchi une étape importante le 25 janvier 2017 avec la constitution officielle de l'association suisse de certification des forêts ARTUS. Ce rapprochement « en douceur » ouvre la voie à de nouvelles améliorations structurelles dans l'accompagnement des propriétaires certifiés, et à une limitation des coûts d'agences de certification.

C'est le groupe bernois qui a eu l'honneur d'essayer les plâtres de la nouvelle structure, puisque leur certificat est échu au printemps 2017, avec en prime le recours à DINCERTCO, nouvelle agence de certification choisie pour remplacer SGS suite à un appel d'offres.

### **Recertification des membres de l'ARCF en 2018**

En 2018 viendra déjà le tour des propriétaires romands membres de l'ARCF, dont ceux de La Forestière. Les démarches de recertification débuteront en automne 2017 pour se terminer avant le 31 mars 2018. Parallèlement, un groupe de travail a été mis sur pied, qui devra entreprendre les démarches visant à prolonger la suspension de l'interdiction de traiter les grumes dans les forêts FSC au-delà de 2019.

### **Consultations sur le nouveau standard FSC suisse**

Au nom de l'ARCF, association romande pour la certification des forêts, deux prises de position ont été adressées à l'association FSC suisse dans le cadre de la révision de la nouvelle norme forestière (aussi appelée standard de gestion forestière). Ces prises de position, jointes à celles provenant d'autres groupes représentant les propriétaires, ont permis d'infléchir ce standard en limitant l'augmentation des critères purement administratifs, vieux démons de la certification FSC qui amènent peu de valeur ajoutée perceptible sur le terrain.

## Genolier – Immobilier

La Forestière est propriétaire de trois immeubles locatifs à Genolier, sis à la route de Trélex 23, 25 et 27. Les trois constructions sont raccordées au chauffage à bois à distance (Genolier CàD S.A.) et l'immeuble de Trélex 27, ancien rural transformé en habitation début 2012 avec 4 appartements, est aux normes Minergie.

Le domaine totalise désormais 18 appartements, soit un de plus. En effet, un local inutilisé au rez du bâtiment de Trélex 25 a fait l'objet de travaux de réhabilitation qui ont aboutis à la création d'un logement de 3 pièces. Le montant total des travaux avoisine les CHF 90'000.--, totalement autofinancé, et le taux de rendement attendu de cet investissement dépasse les 15 %.

Cet appartement est loué depuis le 1<sup>er</sup> mai 2017 et jouit de prestations de bon niveau.

Ces 18 appartements représentent un centre de profit à part entière au sein de la Coopérative et des revenus intéressants et stables. Les travaux effectués ces dernières années, ainsi que des entretiens constants et attentifs de l'existant, ont valorisés de manière efficiente le patrimoine foncier de la Coopérative dans le but de lui assurer une pérennité à long terme.

Ces constructions sont voisines de notre Pépinière et les logements bénéficient d'un environnement agréable près du centre du village, avec une belle vue dégagée sur la région de la Côte et le lac Léman.

## Pépinière de Genolier



### Saison 2016/2017

Le forestier a bénéficié d'une augmentation de plus de 18 % de ses ventes, après plusieurs années de stagnation.

Par ailleurs, il a été décidé d'intensifier la récolte de semences locales afin de développer la culture des buissons indigènes.

Notre activité « plants truffiers » continue de se développer avec la mise en place de nouveaux vergers, dont un expérimental sur près de 3 hectares.

Par ailleurs, nous sommes également fiers de la réussite de notre apprenti pépiniériste qui a brillamment passé ses examens. Nous lui souhaitons plein succès dans sa vie professionnelle. Une nouvelle apprentie a rejoint notre équipe cet été.

Après de nombreuses années, la Pépinière de Genolier a mis à jour son identité graphique. A la fois plus moderne, aérée et conforme à la nouvelle image de dynamisme que nous souhaitons donner à nos clients et partenaires.

Pour notre secteur plants truffiers, notre charte graphique a également évolué.



Consultez nos deux sites internet et n'hésitez pas à demander une offre avec des conditions spéciales pour les professionnels et les membres de La Forestière.

[www.pepinieredegenuolier.ch](http://www.pepinieredegenuolier.ch)

[www.plants-truffiers.ch](http://www.plants-truffiers.ch)

## Comptes de l'exercice 2016 - 2017

### Commentaires

L'Organe de révision a effectué l'audit des comptes de La Forestière le 31 août et le 1<sup>er</sup> septembre 2017. Les comptes présentés n'ont donné lieu à aucune reprise ou correction. La justification exhaustive des postes du bilan a été réalisée au moyen de tous les documents et pièces comptables disponibles.

Par ailleurs, le poste « Débiteurs clients » a été contrôlé en obtenant les confirmations de soldes nécessaires auprès de nos clients et plus de 87 % des créances inscrites au bilan sont confirmées par des tiers ou, le cas échéant, par le paiement lui-même reçu entretemps.

Enfin, la bonne exécution et le respect de la procédure de prise d'inventaire du stock de plantes de la Pépinière de Genolier ont été vérifiés sur la base des pièces détaillées des prises d'inventaire.

### Résultats globaux

Le résultat net de la Coopérative s'est soldé par **un bénéfice net de CHF 158'330.06**. Sur la base d'une répartition interne par centre de profit, le résultat se présente comme suit :

Centre de profit	Résultat net
Négoce de bois	27'656.15
Activités hors négoce de bois, associatif	-45'630.56
Pépinière de Genolier	45'543.41
Immeubles locatifs	130'761.06

### Activité

Le **chiffre d'affaires brut total**, hors courtages, s'élève à CHF 15,5 millions, en hausse de 3,6 %.

Les **volumes de bois commercialisés** se sont établis à 172'627 m<sup>3</sup>, en hausse de 5'615 m<sup>3</sup> (ou 3.4 %) par rapport à l'exercice précédent. Le prix moyen ressort à CHF 76.--/m<sup>3</sup>, stable d'une année à l'autre. La situation du marché a peu évolué d'une année à l'autre, illustrée par ce niveau de prix inchangé. Le résultat du négoce de bois a été impacté par un **rabais sur les courtages de 8,5 %**. Il bénéficie aux fournisseurs de bois ayant signé un contrat de commercialisation. Ce rabais est accordé en cas de résultat particulièrement favorable de la Coopérative.

La **Pépinière** a eu une activité soutenue, en hausse de 7,7 % par rapport à l'année passée et dans la cible du budget (0,5 % de différence). La marge brute est en sensible amélioration grâce, entre autre, à des coûts de transports en baisse.

Les **immeubles locatifs** affichent un résultat net de CHF 130'761.06, en hausse de CHF 13'211.—(ou 11,2 %) par rapport au budget, grâce, entre autre, à l'aménagement d'un appartement supplémentaire loué depuis le 1<sup>er</sup> mai 2017. Ce centre de profit présente un résultat très satisfaisant et important pour la Coopérative.

### **Energie-Bois Suisse (EBS)**

Depuis septembre 2012, La Forestière accueille l'antenne romande d'Energie-Bois suisse et gère également le projet bois-énergie de l'Etat de Vaud. Cette activité, totalement financée, avec un impact neutre sur les comptes, ne présente qu'un léger excédent de CHF 1'107.--.

### **Frais généraux, amortissements et provisions**

Les **charges de personnel**, soit les salaires bruts, la part patronale aux charges sociales, les frais de formation et autres frais de personnel, s'élèvent à CHF 1'754'096.60 Ce poste, conforme au budget (0,3 % d'écart), est en retrait de 4,8 % (ou CHF 87'641.--) par rapport à l'année passée.

Les **frais d'administration** se situent à CHF 471'068.70, pratiquement inchangés par rapport à l'année passée (0,1 % d'écart) et en baisse de 3,5 % par rapport au budget. Ce poste est maîtrisé sur l'ensemble de ses composantes avec coûts moins élevés que ce qui avait été budgété.

Les pertes sur nos **débiteurs** enregistrées sur cet exercice (CHF 11'234.10) restent relativement contenues au vu du chiffre d'affaire global de plus de 15 millions. Ces pertes sont largement compensées par la réduction de la provision sur débiteur de CHF 15'000.—. En effet, la situation générale des postes ouverts clients reste toujours très saine avec plus de 90 % de créances ouvertes à moins de 60 jours. A fin août, soit deux mois après la fin de l'exercice, plus de 82 % de ces créances étaient encaissées.

Les **amortissements**, à CHF 228'875.--, sont en retrait de 6,5 % Il n'y a eu aucune modification de la politique d'amortissement, mais des actifs ont été complètement amortis et certains remplacements de biens vont augmenter le montant des amortissements sur l'exercice suivant.

## **Bilan**

Le bilan de la Coopérative présente un **fonds de roulement net** (Actifs circulants, déduit des dettes à court terme) d'environ CHF 3,15 millions. Le niveau d'endettement à court terme est par conséquent totalement maîtrisé.

A 35,8 %, le **ratio des fonds propres** se maintient à un haut niveau. Le bilan présente toujours une structure particulièrement solide.

Durant la période, la Coopérative a généré un **cash-flow positif de CHF 369'205.06**.

Le **résultat à reporter** sur l'exercice suivant est de **CHF 3'065'669.99**.

Fabio Ferraretto  
*Resp. finances et administration*

## **Rapport de la Commission de gestion**

La Commission de gestion s'est réunie le mercredi 27 septembre 2017 au siège de La Forestière à Echandens.

La séance se déroule en présence de MM. Gilbert Gubler, président, Didier Wuarchoz, directeur, Fabio Ferraretto, responsable administratif de La Forestière et de M. Philippe Christen de la fiduciaire Fiprom.

### **Activité bois**

Avec un total s'élevant à CHF 13'468'976.-, le résultat de l'exercice sous revue enregistre une hausse du chiffre d'affaires de 3,4 % par rapport à l'an passé et ceci grâce à un prix moyen stable de CHF 76.-/m3.

Les volumes de bois commercialisé s'est élevé à 172'627 m3 alors que les prévisions de vente s'élevaient à environ 167'000 m3.

Trois éléments positifs nous semblent importants, il s'agit de :

- la stabilité annoncée des frais généraux
- les charges du personnel qui sont sous contrôle
- une baisse significative de la provision pour pertes sur débiteurs (CHF 15'000.-) constatée grâce à un suivi strict et précis par le responsable administratif

### **Pépinière**

Le chiffre d'affaires de CHF 1'558'018.- présente une hausse marquée de CHF 111'100.- par rapport à l'an passé.

Le résultat boucle avec un bénéfice net de CHF 45'543.-.

Cet excellent résultat est principalement dû à la hausse du chiffre d'affaires et à l'amélioration de la marge brute (+ 53,6%) ainsi qu'à des coûts de transport moins élevés suite à un changement de politique d'achat.

## **Immeubles**

Nous constatons avec satisfaction que la qualité du parc immobilier qui se compose de 3 immeubles, totalisant maintenant 18 (+1) appartements de bon standing, permet de générer un bénéfice net de CHF 130'761.-.

## **Budget 2017-2018**

La Commission de gestion a pris acte du budget relativement optimiste en regard du marché et des volumes estimés au plus près de la réalité ainsi que du prix moyen au m3 fixé au plus juste, afin d'éviter d'éventuelles mauvaises surprises.

Il est constaté une stabilité des frais généraux ainsi qu'un niveau de trésorerie toujours bien maîtrisé.

## **Conclusions**

La Commission de gestion constate que les frais d'administration sont très bien maîtrisés suite aux réformes structurelles efficaces.

Suite au résultat de l'exercice sous revue, qui dégage un bénéfice net consolidé de CHF 158'330.-, la situation de la coopérative est confortable voire réjouissante avec un marché qui tend à s'améliorer.

La Commission de gestion a relevé avec satisfaction l'excellent suivi des débiteurs, avec provisionnement des risques par pallier, limitant ainsi les risques de pertes pour la coopérative.

Elle a apprécié également la qualité et la finesse des analyses prospectives à la recherche de nouvelles pistes dans une conjoncture où il s'agit de rester attentif et de raison garder.

Les membres de la Commission de gestion remercient les collaborateurs et les responsables de La Forestière pour leur engagement au service de la coopérative.

La Commission de gestion, à l'unanimité et sur la base du rapport de la Fiduciaire Fiprom, recommande à l'Assemblée générale :

- a) d'adopter les comptes tels que présentés
- b) de donner décharge aux organes responsables de La Forestière
- c) de donner décharge de leur mandat aux membres de la Commission de gestion

## **Les Commissaires**

Cornamusaz Philippe, Trey  
Duvoisin Philippe, Ste-Croix  
Karlen Pierre-Alain, Noville



021 614 24 29  
Fax 021 614 24 03  
fiprom@prometerre.ch  
www.prometerre.ch

### Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée générale de La Forestière, société coopérative de propriétaires et exploitants forestiers

En notre qualité d'organe de révision, en application de l'art. 30 des statuts et des art. 906 à 908 CO et 727 à 731a CO, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de La Forestière, société coopérative de propriétaires et exploitants forestiers pour l'exercice arrêté au 30 juin 2017.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels, présentant un bénéfice de l'exercice de CHF 158'330.06 ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Lausanne, le 1<sup>er</sup> septembre 2017

Fiprom sa  
Fiduciaire de Prométerre

Philippe Christen  
Expert-réviseur agréé  
Expert diplômé en finance et en controlling  
Responsable du mandat

Gaëtan Storto  
Expert-réviseur agréé  
Expert-comptable diplômé

## Bilan de l'exercice 2016 – 2017

<b>A C T I F S</b>	<b>30 juin 2017</b>	<b>30 juin 2016</b>	<b>Variations</b>
<b><u>Actifs circulants</u></b>			
Trésorerie	1'233'196.86	1'122'533.69	110'663.17
Débiteurs clients	2'629'647.65	2'508'893.60	120'754.05
./. Provision pour pertes sur créances	-247'000.00	-265'000.00	18'000.00
Débiteurs divers	57'268.57	30'542.77	26'725.80
Stock marchandise	1'206'146.00	1'227'937.00	-21'791.00
Actifs transitoires	100'830.80	92'157.35	8'673.45
<b>Total actifs circulants</b>	<b>4'980'089.88</b>	<b>4'717'064.41</b>	<b>263'025.47</b>
<b><u>Actifs immobilisés</u></b>			
Mobilier, agencement, informatique	48'551.00	28'901.00	19'650.00
Machine et matériel d'exploitation Pépinière	128'000.00	155'950.00	-27'950.00
Voitures	75'500.00	32'001.00	43'499.00
Terrains	83'000.00	83'000.00	0.00
Bâtiments d'exploitation de la pépinière	143'000.00	156'000.00	-13'000.00
Immeubles	6'533'000.00	6'563'000.00	-30'000.00
Garantie de loyer	6'658.75	6'658.00	0.75
Participations	60'000.00	160'000.00	-100'000.00
<b>Total actifs immobilisés</b>	<b>7'077'709.75</b>	<b>7'185'510.00</b>	<b>-107'800.25</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>	<b>12'057'799.63</b>	<b>11'902'574.41</b>	<b>155'225.22</b>
<b>P A S S I F S</b>	<b>30 juin 2016</b>	<b>30 juin 2015</b>	<b>Variations</b>
<b><u>Capitaux étrangers</u></b>			
Créanciers - Fournisseurs	1'364'334.15	1'278'961.61	85'372.54
Créanciers c/c	6'297.75	3'524.20	2'773.55
Charges sociales à payer	16'461.65	10'807.85	5'653.80
TVA due	133'095.72	121'326.29	11'769.43
Passifs transitoires	147'241.22	120'572.28	26'668.94
Fonds de régularisation	103'000.00	174'000.00	-71'000.00
Fonds de régularisation loyers immeubles	14'000.00	0.00	14'000.00
Fonds du bois - Producteurs	40'880.40	9'599.00	31'281.40
Prêts hypothécaires	5'917'318.75	5'976'443.25	-59'124.50
<b>Total capitaux étrangers</b>	<b>7'742'629.64</b>	<b>7'695'234.48</b>	<b>47'395.16</b>
<b><u>Capitaux propres</u></b>			
Capital social	1'249'500.00	1'300'000.00	-50'500.00
Bénéfice reporté	2'907'339.93	2'943'427.99	-36'088.06
Résultat de l'exercice	158'330.06	-36'088.06	194'418.12
<b>Total capitaux propres</b>	<b>4'315'169.99</b>	<b>4'207'339.93</b>	<b>107'830.06</b>
<b>TOTAL PASSIFS</b>	<b>12'057'799.63</b>	<b>11'902'574.41</b>	<b>155'225.22</b>

## Comptes d'exploitation de l'exercice 2016 – 2017 et Budget 2017 – 2018

Rubriques	juill 16-juin 17	juill 15-juin 16	Variation	Budget 2017-2018
<b>Chiffres d'affaires</b>	<b>15'503'772.68</b>	<b>14'958'396.42</b>	<b>545'376.26</b>	<b>15'402'700.00</b>
<b>Recettes de courtage</b>	<b>563'460.40</b>	<b>600'543.95</b>	<b>-37'083.55</b>	<b>611'000.00</b>
<b>Achats, frais d'achats, transports</b>	<b>-13'716'911.10</b>	<b>-13'278'207.65</b>	<b>-438'703.45</b>	<b>-13'675'000.00</b>
<b>MARGE BRUTE</b>	<b>2'350'321.98</b>	<b>2'280'732.72</b>	<b>69'589.26</b>	<b>2'338'700.00</b>
<b>Produits généraux</b>				
Cotisations des membres	114'442.40	114'527.40	-85.00	114'000.00
Honoraires de certification	51'562.05	49'485.20	2'076.85	51'115.00
Honoraires de gestion	32'825.00	22'577.50	10'247.50	42'000.00
Produits divers	201'354.10	193'786.30	7'567.80	255'900.00
<b>Total des produits généraux</b>	<b>400'183.55</b>	<b>380'376.40</b>	<b>19'807.15</b>	<b>463'015.00</b>
<b>MARGE NETTE</b>	<b>2'750'505.53</b>	<b>2'661'109.12</b>	<b>89'396.41</b>	<b>2'801'715.00</b>
<b>Frais généraux</b>				
Charges de personnel	1'754'096.60	1'841'737.65	-87'641.05	1'716'723.00
Loyer et frais de locaux	76'743.90	77'950.20	-1'206.30	77'700.00
Frais d'administration	471'068.70	471'529.93	-461.23	538'420.00
Pertes s/débiteurs, frais contentieux	11'380.70	16'088.20	-4'707.50	1'500.00
<b>Total des frais généraux</b>	<b>2'313'289.90</b>	<b>2'407'305.98</b>	<b>-94'016.08</b>	<b>2'334'343.00</b>
<b>Charges / Produits financiers</b>	<b>78'314.96</b>	<b>80'190.34</b>	<b>-1'875.38</b>	<b>88'710.00</b>
<b>RESULTATS AVANT AMORTISS.</b>	<b>358'900.67</b>	<b>173'612.80</b>	<b>185'287.87</b>	<b>378'662.00</b>
Impôts	3'085.70	3'085.70	-	3'300.00
Amortissements	228'875.00	244'887.20	-16'012.20	243'750.00
Ajustements de provisions	-18'000.00	-34'500.00	16'500.00	0.00
<b>Total amortissements et dotations</b>	<b>213'960.70</b>	<b>213'472.90</b>	<b>487.80</b>	<b>247'050.00</b>
<b>RESULTATS D'EXPLOITATION</b>	<b>144'939.97</b>	<b>-39'860.10</b>	<b>184'800.07</b>	<b>131'612.00</b>
Produits hors exploit. ou exe. antér.	13'390.09	6'077.61	7'312.48	6'300.00
Charges hors exploit. ou exe. antér.	0.00	-2'305.57	2'305.57	0.00
<b>Total charges &amp; produits hors exploitation</b>	<b>13'390.09</b>	<b>3'772.04</b>	<b>9'618.05</b>	<b>6'300.00</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>158'330.06</b>	<b>-36'088.06</b>	<b>194'418.12</b>	<b>137'912.00</b>

# Annexe aux comptes arrêtés au 30.06.2017

## 1) Principes régissant les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit suisse, en particulier ceux régissant la comptabilité commerciale et la présentation des compte (art. 957 à 962 CO).

Les comptes annuels sont établis en respectant les principes de prudence. Les montants sont inscrits au bilan en tenant compte de la valeur la plus basse ou de la valeur d'acquisition. Les pertes sont passées sur la base du principe d'imparité et les bénéfices sur la base du principe de réalisation.

La monnaie fonctionnelle et de présentation est le franc suisse.

## 2) Commentaires concernant certains postes du bilan et du compte de résultat

### *Fonds de régularisation*

	<u>Au 30.06.2017</u>	<u>Au 30.06.2016</u>
Recettes de certification reçues d'avance	CHF 103'000.—	CHF 149'000.—
Recettes Energie-bois suisse reçues d'av.	CHF 14'000.—	CHF 25'000.—

## 3) Dissolutions nettes de réserves latentes

Néant

## 4) Raison de commerce, forme juridique et siège

La Forestière, société coopérative de propriétaires et exploitants forestiers.  
Siège social : 1026 Echandens

## 5) Postes à plein temps

Le nombre de postes à plein temps ne dépasse pas 50 en moyenne annuelle

## 6) Participations

La participation n'atteint pas 20 % du capital-actions ou du capital-social (art. 960d, al. 3)

## 7) Dettes envers les institutions de prévoyance

	<u>Au 30.06.2017</u>	<u>Au 30.06.2016</u>
Caisse intercommunale de pensions	CHF 19'550.30	CHF 19'727.50

## 8) Autres informations prescrites par la loi

Néant



**Le site internet de la Pépinière de Genolier répond à toutes vos questions !**

**[www.pepinieredegenolier.ch](http://www.pepinieredegenolier.ch)**

**Tél. : +41(0)22 366 14 80 - Fax : +41(0)22 366 15 75**

**E-mail : [pepiniere.genolier@laforestiere.ch](mailto:pepiniere.genolier@laforestiere.ch)**

**Rabais pour les membres de La Forestière !**

---



société coopérative de propriétaires et exploitants forestiers

Route de la Chocolatière 26 - CP 129 - CH-1026 ECHANDENS

Tél. +41 (0)21 706 50 20 - Fax +41 (0)21 706 50 29

Courriel :

[info@laforestiere.ch](mailto:info@laforestiere.ch)

Site Internet :

[www.laforestiere.ch](http://www.laforestiere.ch)

Listes de cubages :

[cubages@laforestiere.ch](mailto:cubages@laforestiere.ch)